

Le scandale de la surpopulation des maisons d'arrêt : les chiffres clés de l'administration pénitentiaire

Le scandale de la surpopulation des maisons d'arrêt

« On juge le degré d'humanité d'une société à l'état de ses prisons. » Albert Camus

Depuis des années, études après études, les associations de défense des droits de l'homme en général et des détenus en particulier alertent l'opinion et les pouvoirs publics sur les conditions indignes de détention dans notre pays et tout particulièrement à Lyon. La première cause est sans conteste le surpeuplement et ses conséquences.

"La prison c'est la privation de la liberté d'aller et venir et rien d'autre" Valéry Giscard d'Estaing

La consultation sur la condition pénitentiaire réalisée en 2006 à la demande des Etats-Généraux de la condition pénitentiaire par BVA et à laquelle plus de quinze mille détenus ont répondu démontre qu'aujourd'hui la prison est aussi synonyme de perte de dignité et s'affirme comme un réel espace de non-droit.

Cette consultation met clairement en lumière que la principale attente des prisonniers est la mise en place d'installations sanitaires (WC et douches) préservant l'intimité de la personne. Les questionnaires montrent que les prisonniers réclament prioritairement ce qui relève de "conditions matérielles élémentaires", un minimum de respect, de droit à l'intimité.

En attendant la réalisation du projet d'une nouvelle maison d'arrêt dans notre agglomération en 2008/2009, les conditions se dégradent et il n'est pas rare aujourd'hui de compter **4 détenus dans les cellules de 9 à 10 m2 de Perrache**. (1)

Améliorer les conditions de détention est à l'évidence une urgente nécessité.

Cependant, pour l'OIP, le véritable défi est aussi de dépeupler rapidement les prisons en engageant une politique volontariste de décarcération par le développement des peines alternatives à la privation de liberté sans que la sécurité des citoyens ne soit en rien compromise.

Un tel défi nécessite une révolution culturelle pour que le détenu qui, par sa privation de liberté paie sa dette envers la société, soit véritablement encore considérée comme une personne.



Millénaire3

le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

En France (en 2004), on compte 62 569* personnes écrouées détenues pour 48 572 places, soit un déficit de près de 14 000 places et un **taux d'occupation de plus de 128%**.

La région Rhône-Alpes-Auvergne représente 12% du total des détenus en France mais seulement 8% des places disponibles. (1)

À Lyon,

- la prison de **Perrache** abrite (mars 2004) 860 personnes pour une capacité de 334, soit un taux d'occupation de **257%**
- la prison **Montluc** abrite 71 femmes pour une capacité de 24, soit un taux d'occupation de **295%**. (1)

* La population carcérale en Grande-Bretagne est de plus de 79 700 détenus (06).

(1) Rapport "**A la rencontre des prisons de Lyon...**" (janvier 2006) de la commission extra-municipale, le Conseil Lyonnais pour le Respect des Droits, veille au respect de la dignité de la personne humaine dans la Cité

L'intégralité du rapport sur : <http://www.respect-des-droits.org/>

Les chiffres clés de l'administration pénitentiaire

Les principaux chiffres au 1er avril 2004 :

Placée sous l'autorité de Patrice Molle (préfet) et de son adjoint Xavier Ronsin (magistrat), l'administration pénitentiaire regroupe différents services déconcentrés, neuf directions régionales et une mission des services pénitentiaires d'outre-mer. Elle comprend **188 établissements dont 117 maisons d'arrêt** et un établissement public de santé national à Fresnes. La **capacité théorique est de 49 280 places**.

Le budget 2004 de l'administration pénitentiaire est de 1,6 milliard d'euros (+ 7,7% par rapport au budget 2003).

L'administration pénitentiaire, hors ÉNAP (école de formation), compte **28 590 emplois** budgétaires. On compte en moyenne pour 100 détenus:

- 39 personnels de surveillance
- 1 travailleur social.

62 569 personnes écrouées détenues dont 2 359 femmes (soit 3,8 %) qui se répartissent en 22 713 prévenus et 39 856 condamnés.

Autres données :

- La durée moyenne de détention en métropole est de 8,4 mois pour l'année 2003 (4,3mois en 1975)



Millénaire3

le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

- 77,8 % des détenus sont français
- 22 % sont détenus pour viol et autres agressions sexuelles, 18,4 % pour vol simple et qualifié, 16,9 % pour coups et blessures volontaires et 13,9 % pour infraction à la législation sur les stupéfiants.
- **120 personnes se sont suicidées (122 en 2002)** et 786 tentatives de suicides ont été comptabilisées.
- En 2003, 21 113 détenus ont travaillé, soit un taux d'activité rémunérée de 39,1 %.

Ces éléments sont issus du rapport de mai 2004 de la direction de l'administration pénitentiaire qui présente les chiffres clés de l'administration pénitentiaire en six grandes parties :

1. L'organisation générale
2. Les structures
3. Le budget
4. Le personnel
5. Les populations prises en charges
6. Les actions de réinsertion.

L'intégralité du rapport sur : <http://www.vie-publique.fr/documents-vp/chiffres-dap-mai04.pdf>